

Toujours à vos côtés !

Depuis plusieurs années nous vous avons assisté dans vos problématiques individuelles, nous avons porté vos revendications collectives auprès de l'entreprise avec détermination et honnêteté. Nous vous représentons et faisons entendre vos voix dans toutes les instances du personnel.

Après la « loi El Khomri », en regroupant les instances CHSCT/CE/ DP en Comité Social et Economique (CSE), les « ordonnances Macron » sur la réforme du travail vont réduire la représentation des salariés à Air France, dès mars prochain. Il vous appartient donc d'être vigilants lors de vos choix.

Plus que jamais, votre voix et votre choix seront déterminants pour les 4 ans qui viennent. Voici nos positions dans l'établissement Exploitation aérienne :

LES EFFECTIFS

De trop nombreuses réorganisations dictées par la seule baisse des coûts nous ont fait perdre des effectifs et des compétences. Il en résulte une fragilisation des métiers, que ce soit à la logistique opérationnelle, à la production ou à la direction de la formation. Cette hémorragie des effectifs doit cesser ! La sous-traitance largement prônée par la direction dans la gestion des activités support aux PN a largement montré ses limites et ne peut pas être une réponse pérenne.

L'ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

- **Revoir la pesée** et les niveaux de poste de façon concertée avec le salarié et les Organisations Syndicales. Aujourd'hui, certains postes pourtant occupés par des techniciens experts dans leur métier sont sous-évalués et limitent l'accès au niveau N5 Technicien Supérieur.
- **Les mobilités** vers des niveaux équivalents doivent faire l'objet de mesures salariales valorisées sous la forme de points.
- **La présentation à l'assessment** Cadre et AMDE, doit pouvoir se faire à l'initiative du salarié.
- **La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)**, initiée par l'entreprise, valorisant le parcours professionnel du salarié doit être étendue à tous les métiers, car elle représente une opportunité professionnelle et personnelle.
- **L'entreprise doit développer le télétravail** pour les salariés volontaires, à temps plein, temps partiel ou alterné.

LE CSE (COMITÉ SOCIAL ET ECONOMIQUE) EA (EX CE EA)

Attachés au lien PS PN, vos représentants FO et FO Cadres continueront à défendre les spécificités des métiers du personnel sol au sein de l'établissement EA.

La Direction n'a eu de cesse, au cours des dix dernières années de nous stigmatiser pour ce que nous coûterions à l'entreprise. Nous attendons aujourd'hui qu'elle reconnaisse ce que nos compétences et notre implication rapportent à l'entreprise. Entreprise et salariés, nous avons tous à y gagner.

Votez pour nous, c'est voter pour vous !

FO

AIRFRANCE
La force syndicale

Élections professionnelles

du 18 février au 11 mars 2019



**Force Ouvrière : des salarié.es
qui partagent et défendent vos intérêts !**

→ VOTE ÉLECTRONIQUE ←

Une mandature intense !

C'est pour FO et ses militants le bilan de 4 années de rapports de force contre les projets honteux de la Direction, portés sous couvert « d'ajustements structurels » ou de « responsabilité » dans un contexte de résultats pourtant historiques. Les augmentations délirantes des salaires de certains hauts dirigeants ont attisé la frustration et la colère des salariés considérés comme de simples variables d'ajustement.

La fracture entre l'Air France « d'en haut » et l'Air France « d'en bas » est une évidence. Seules les mobilisations collectives, telles les manifestations intercatégorielles, nous ont permis de tenir en respect la Direction, de contenir ses projets mortifères (en 2015 elle prévoyait des licenciements secs et 2900 suppressions de poste) et d'obtenir des avancées pour tous les salariés, comme en 2018 : plus de 4% sur 13 mois, augmentation de 100€ de la PUA et clause de revoyure pour octobre 2019.

Le nouveau projet industriel 2019 n'est pas encore dévoilé. Les enjeux de la répartition des activités entre AF et KLM restent majeurs. Les arbitrages ne doivent pas nuire à Air France et ses salariés.

Notre boussole reste guidée par le salaire, l'emploi et les conditions de travail.


Nous nous sommes mobilisés sans compter dans la défense de notre pacte social, en particulier sur sa composante GP. Cette dynamique a permis de sortir de l'immobilisme dans lequel l'inter GP avait englué nos facilités de transport.

Nous restons à vos côtés pour que nos intérêts soient pris en compte quelles que soient les orientations de la Direction.




**Parce que
notre force
c'est vous,
votre soutien
sera décisif !**

COLLÈGE 1
Employés




Titulaire
Abdelfattah
BENABDELJALIL




Suppléante
Véronique CAZARES

COLLÈGE 2
Techniciens/maitrises



Titulaire
Christophe BARDIN



Suppléante
Christine JOHNSON

COLLÈGE 3
Cadres



Titulaire
Dominique DAZUN



Suppléant
Yannick LORGEUX

Pourront être désigné.es par les élus du CE :
Représentants de proximité (RP) et représentants
à la Commission Santé - Sécurité - Conditions de travail (CSSCT)



Yves ANASTASIO
Technicien Formation



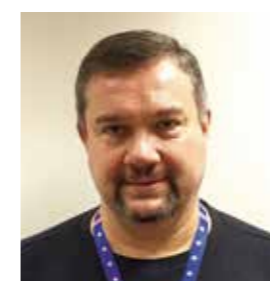
Jean-Pierre ZAPPELLA
Cadre



Geneviève DELPIERRE
Technicienne ISS



Fabrice FORET
Technicien PLG



Jean-Pierre ARGAUT
Cadre



Chantal CALOC
Technicienne PLG



Michel AYGALENQ
AMDE



Cyril REDON
Cadre